




Parc national
du Mercantour

Atlas de la biodiversité communale

Commune de
Saint-Sauveur-sur-Tinée



Saint-Sauveur-sur-Tinée



Document réalisé par le Parc national du Mercantour

Coordination et rédaction : Parc national du Mercantour

Participation à la collecte des données de l'Atlas de la biodiversité communale :

- Parc national du Mercantour
- Ligue pour la Protection des Oiseaux
- Conservatoire des Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conservatoire botanique national alpin
- Office français de la biodiversité

Financeurs :



Conception graphique : Carla Mantero

Impression : Perfectmix Photooffset. Imprimé sur papier PEFC

Édition : 2021



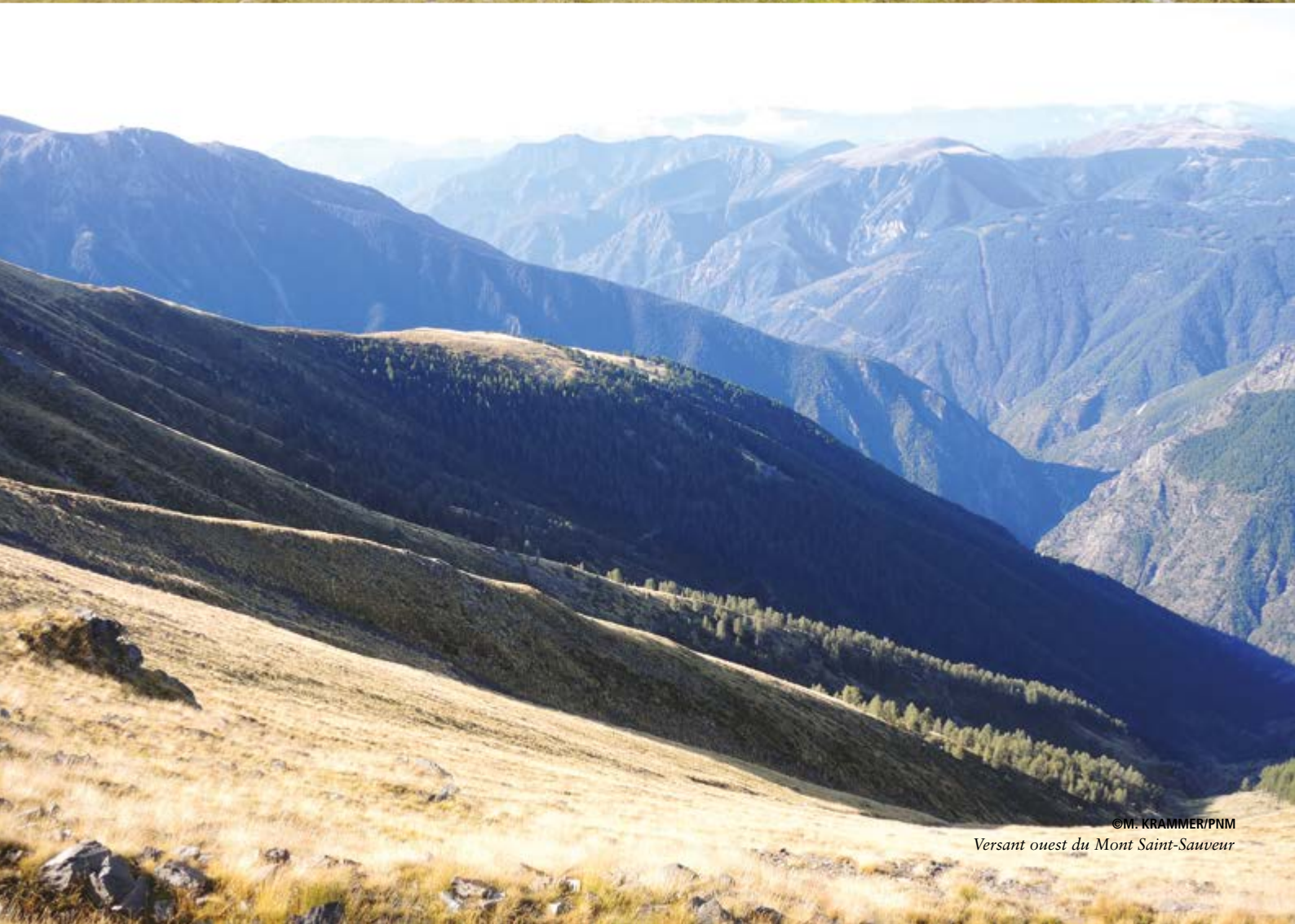


Sommaire

Edito	5	PARTIE III	25
Introduction	7	Synthèse des données et des enjeux	
PARTIE I	9	Les habitats et la flore	26
Atlas de la biodiversité communale		Les milieux ouverts	27
Qu'est-ce que la biodiversité ?	10	<u>Prairies et pelouses de plus basse altitude</u>	
<u>Le niveau génétique</u>		<u>Les pelouses alpines</u>	
<u>Le niveau des espèces</u>		<u>Les landes et broussailles</u>	
<u>Le niveau du lieu de vie des espèces</u>		<u>Les ourlets forestiers</u>	
Pourquoi étudier la biodiversité ?	12	Les formations forestières	28
Les méthodes d'étude	13	<u>Les ostryaies</u>	
L'équipe de mise en œuvre	13	<u>La chênaie pubescente</u>	
Présentation de la commune	14	<u>La pinède à Pin sylvestre</u>	
<u>L'organisation de la commune</u>		<u>Les sapinières</u>	
<u>Les activités économiques</u>		Buxbaumie verte	30
PARTIE II	19	<u>Le mélézin</u>	
Inventaires de la biodiversité sur la commune		<u>Autres boisements</u>	
Diagnostic des données existantes et des enjeux présents sur le territoire	20	Les milieux rocheux	31
Études spécifiques réalisées durant l'ABC	21	Les zones humides, les cours d'eau et bords de cours d'eau	31
<u>Étude de la flore</u>		La faune	32
<u>Étude des chauves-souris</u>		<u>Les vertébrés</u>	
<u>Étude des abeilles sauvages et bourdons</u>		Chauves-souris	33
<u>Étude des criquets et des sauterelles</u>		<u>Les Oiseaux</u>	
Autres données	23	<u>Reptiles, Amphibiens et Poissons</u>	
		Spélérpes	36
		<u>Les invertébrés</u>	
		Lépidoptères	37
		Vanesse de pariétaires	37
		PARTIE IV	43
		Les enjeux de conservation et les pistes d'actions	
		Des actions individuelles	44
		Une prise en compte à l'échelle communale	45
		Fonctionnalités écologiques	47
		Ce qu'il faut retenir	47



©M. KRAMMER/PNM
Coulets Frioulent depuis Clot Rond



©M. KRAMMER/PNM
Versant ouest du Mont Saint-Sauveur



Le mot du président du Parc national du Mercantour

L'Atlas de la biodiversité communale de Saint-Sauveur-sur-Tinée a nécessité une forte implication des équipes du Parc national du Mercantour pour assurer la réalisation et la coordination des inventaires scientifiques, les animations auprès du public et la rédaction des documents de synthèse. Il n'aurait pu être réalisé sans le financement de l'Office français de la biodiversité et sans la participation de la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée. Je tiens à tous les remercier.

Cette collaboration permet aujourd'hui d'aboutir à un document qui contribue à la connaissance, et par là-même à la préservation du patrimoine naturel et paysager de notre territoire. Ce projet est un bel exemple du travail du Parc national qui s'inscrit précisément au service du développement durable dans un contexte local.

D'une manière plus générale, les engagements de la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée et du Parc national du Mercantour pris au travers de la convention d'application de la Charte donnent une ambition environnementale à la mesure de ce territoire exceptionnel, qui contribue par ailleurs à l'attractivité de ce territoire.

Charles Ange Ginésy



Le mot du maire de Saint-Sauveur-sur-Tinée

Nous devons prendre soin de notre planète et tout particulièrement de notre environnement proche.

Cet atlas nous donne l'occasion avec le Parc national du Mercantour de recenser les espèces ainsi que leurs habitats...

Vous découvrirez des espèces endémiques qui trouvent un habitat particulièrement favorable sur notre territoire.

Je souhaite que ce livret puisse vous faire apprécier et protéger la faune et la flore de notre commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Le maire
Jean Merra





Introduction

- Initié en 2010 par le ministère de l'Écologie, de la maîtrise de l'Énergie et du Développement durable, le programme ABC¹, Atlas de la biodiversité communale, constitue un point de départ pour instaurer un dialogue entre élus, gestionnaires, habitants et scientifiques au sujet de la prise en compte de la biodiversité dans les politiques publiques et l'aménagement des territoires.
- L'objectif premier du programme ABC est de réaliser un état des lieux de la connaissance concernant la biodiversité et les paysages au niveau des maillons territoriaux de base que représentent les communes.
- Fort des connaissances acquises, l'objectif second du programme ABC est de mettre en lumière les atouts et les faiblesses des territoires communaux en terme de biodiversité et de paysage.
- Sans pour autant constituer un plan de gestion à l'échelle communale, l'ambition in fine du travail est de proposer des pistes d'amélioration qui constituent autant d'initiatives possibles pour l'avenir.
- Les échanges et les rencontres suscités par le programme ABC sont également l'occasion pour chacun de découvrir ou de redécouvrir la biodiversité qui nous entoure et de sensibiliser le public, notamment les plus jeunes.
- Enfin, le programme ABC constitue un moyen de renforcer l'attractivité des communes en valorisant le patrimoine naturel qui s'y trouve au profit de tous.

1. Plus d'informations sur le programme Atlas de la biodiversité communale mis en place par le MTES à l'adresse : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/atlas-biodiversite-communale>





PARTIE I

Atlas de la biodiversité communale

Commune de
Saint-Sauveur-sur-Tinée





Qu'est-ce que la biodiversité ?

La biodiversité est un terme relativement nouveau, apparu dans les années 1980. Elle représente la diversité naturelle du monde vivant et se compose de trois niveaux interconnectés qui, dans un ordre croissant de taille, sont :

- le niveau génétique,
- le niveau des espèces,
- le niveau du lieu de vie des espèces (habitats naturels et paysages).

Le niveau génétique

Le niveau génétique représente le premier niveau de la biodiversité. Tous les organismes vivants ont en commun de contenir dans leur(s) cellule(s) de l'ADN², support universel de l'information génétique. L'ADN, bien qu'universel et conçu sur le même mode pour tous les organismes vivants, est extrêmement diversifié, y compris entre les individus d'une même espèce. À titre d'exemple, les êtres humains n'ont pas tous le même ADN, ce qui explique, entre autres, que nous sommes tous différents bien qu'appartenant à la même espèce. En dehors de certaines séquences communes à tous les individus de notre espèce, notre ADN contient des gènes qui codent par exemple la couleur des yeux ou des cheveux et forment des combinaisons différentes.

Le niveau des espèces

Le second niveau de la biodiversité correspond aux espèces³, des plus petites comme les bactéries ou les insectes, jusqu'aux plus grandes à l'image de certains mammifères. Le naturaliste distingue trois grandes catégories d'organismes vivants : la faune, la flore et la fonge (champignons et lichens). Le taxonomiste en distingue sept, ajoutant aux trois précédentes les archées (bactéries primitives), les bactéries, les protozoaires et les chromistes (pseudo-champignon apparenté aux algues). La taxonomie est une branche des sciences naturelles qui a pour objet de décrire la diversité des organismes vivants et de les regrouper en entités appelées taxons, afin de les identifier (notamment grâce aux clés de détermination), les décrire, les nommer et les classer.

La faune, ou « les animaux » dans le langage courant, représente un ensemble très diversifié allant des plus petits organismes microscopiques, unicellulaires, aux plus gros oiseaux ou mammifères. Ces organismes appartiennent à des « groupes taxonomiques » différents. Dans le cadre de l'ABC, tel que mis en œuvre par le Parc national du Mercantour, les groupes de faune étudiés ont été :

- **les mammifères**, et notamment les chauves-souris (chiroptères) qui ont fait l'objet d'une étude à part entière, les autres micromammifères (petits mammifères le plus souvent rongeurs insectivores) comme la Cocardine leucode, les carnivores comme le Renard roux, la Fouine ou le Loup entre autres, et les ongulés comme le Cerf élaphe,
- **les oiseaux**, regroupés sous le terme plus scientifique d'avifaune, comme la Mésange charbonnière ou l'Aigle royal,



© J.M. CEVASCO/PNM
Grassette commune



© J. BLANC
Loir gris

2. **ADN** : acide désoxyribonucléique

3. Le terme **espèce** est un concept pour lequel de nombreuses définitions ont été proposées. Dans le présent document, nous utiliserons la définition d'Ernst Mayr (1942) : une espèce est composée par un ensemble d'individus pouvant se reproduire entre eux et engendrer une descendance viable et féconde, dans des conditions naturelles.



©F. TOMASINELLI/PNM

Tête de couleuvre d'Esculape évoluant dans un chêne

4. La **photosynthèse** est le procédé chimique par lequel les plantes utilisent l'énergie lumineuse pour synthétiser des substances organiques complexes à partir du gaz carbonique contenu dans l'atmosphère et de l'eau.

5. Connus sous le terme général de **mousses**, les végétaux concernés se répartissent en trois groupes de diversité inégale : les mousses (au sens strict), les hépatiques et les anthocérotes, l'ensemble formant les bryophytes.

6. Une **mycorhize** est un organe particulier situé dans le compartiment racinaire, au niveau duquel champignons et plantes échangent des substances nutritives, des minéraux et de l'eau.

7. La **symbiose** est une association d'au moins deux êtres vivants dans le cadre de laquelle chacun tire un ensemble de bénéfices.

- **les amphibiens**, désignant les vertébrés qui le plus souvent possèdent un stade larvaire aquatique, comme la Grenouille rousse ou le Spéléropès de Strinati,
- **les reptiles**, c'est-à-dire les animaux terrestres dont le corps est généralement recouvert d'écailles, comme la Couleuvre vipérine ou le Lézard des murailles,
- **les insectes**, regroupant par exemple les papillons (lépidoptères) comme le Machaon, les criquets et sauterelles (orthoptères) comme le Criquet des pins, les abeilles sauvages (hyménoptères) à l'image des megachiles ou encore les coléoptères comme les coccinelles, les cicindèles ou les leptures.

La flore, ou « les plantes » dans le langage courant, regroupe un ensemble d'organismes variés qui tous ont en commun la faculté de réaliser la photosynthèse⁴. Dans le cadre du présent atlas, les observations ont porté sur les groupes suivants :

- **les plantes à fleurs et / ou à graines** (coquelicots, orchidées, chênes, pins...),
- **les plantes sans fleur ni graine**, pour lesquelles on distingue les fougères, les prêles et les lycopodes d'une part et les mousses⁵ d'autre part.

Enfin, **la fonge** dont le terme fait référence à des organismes là aussi très variés tant au niveau de la forme que des modes de vie. Par opposition aux plantes, ils ne font pas la photosynthèse. Une de leurs caractéristiques communes est d'absorber leurs substances nutritives dans leur milieu de vie.

Dans le cadre de l'atlas, les études n'ont pas porté sur ces groupes :

- **les champignons visibles non lichénisés** (ou macromycètes), qui puisent leurs ressources soit dans la matière organique morte qu'ils décomposent, soit dans un hôte vivant qu'ils parasitent et dont ils régulent ainsi naturellement les populations, ou encore par échanges avec un partenaire (cas des lichens ci-dessous) ou bien enfin par mycorhizes⁶ avec une plante supérieure, souvent un arbre.
- **les champignons lichénisés** (ou lichens), qui absorbent les sucres produits par photosynthèse par les microscopiques partenaires symbiotiques⁷ qu'ils abritent (algues ou cyanobactéries).

Le niveau du lieu de vie des espèces

Le troisième et dernier niveau de la biodiversité est représenté par l'endroit où vivent et interagissent les espèces. Toutes les espèces de faune, de flore ou de fonge possèdent des préférences dites écologiques qui les conduisent à vivre, à « habiter », dans un endroit particulier du territoire. Il est commun de dire que les espèces ne sont jamais, par hasard, là où nous les observons. C'est pourquoi il est tout aussi fondamental de décrire les différentes espèces présentes dans un milieu, que le milieu lui-même. Ce faisant, la diversité des « milieux de vie » d'une commune, c'est-à-dire l'hétérogénéité des conditions qu'elle offre, détermine la richesse des espèces qui fréquenteront ou se développeront sur la commune. Les scientifiques ont décrit, avec des échelles de prise en compte différentes, les milieux où les espèces vivent et où s'exercent, avec plus ou moins d'intensité, les activités humaines. Trois notions retiennent particulièrement notre attention pour le présent programme : l'habitat naturel, le paysage et la trame.



La notion d'**habitat naturel** s'applique généralement à une portion réduite de territoire (quelques mètres carrés parfois). La description et l'analyse des habitats naturels se font par l'étude très fine de la végétation qui se développe dans un environnement géologique, climatique, hydrologique et humain déterminé.

À une échelle plus large, les **paysages**, résultats des interactions complexes entre les milieux naturels et leur exploitation ancienne et actuelle par les sociétés, peuvent aussi permettre de décrire et d'analyser le territoire et son évolution.

Enfin, au dernier échelon, on parle de **trame**, c'est le réseau formé par les grandes entités paysagères parmi lesquelles on retrouve :

- **la trame des milieux ouverts d'altitude** regroupant les landes et les pelouses d'altitude,

- Connus sous le terme général de **mousses**, les végétaux concernés se répartissent en trois groupes de diversité inégale : les mousses (au sens strict), les hépatiques et les anthocérotes, l'ensemble formant les bryophytes.

- Une **mycorhize** est un organe particulier situé dans le compartiment racinaire, au niveau duquel champignons et plantes échangent des substances nutritives, des minéraux et de l'eau.

La **symbiose** est une association d'au moins deux êtres vivants dans le cadre de laquelle chacun tire un ensemble de bénéfices.

- **la trame des milieux boisés** rassemblant les formations denses d'arbres et d'arbustes,

- **la trame des milieux minéraux** où la végétation est rare ou absente (éboulis, falaises),

- **la trame des milieux ouverts** de fond de vallée de fond de vallée (bocages, cultures et prairies),

- **la trame des milieux humides** (marécages, prairies humides, végétations de bords de cours d'eau et eaux libres),

- **la trame des milieux urbains.**

Pourquoi étudier la biodiversité ?

L'homme est intimement lié à la biodiversité. Il interagit avec elle à tous les niveaux, de la génétique aux paysages, et à des degrés divers en fonction des activités qu'il exerce. Il en tire quotidiennement de nombreux bénéfices tant sur le plan économique, que social ou culturel. En un peu moins d'un siècle, la manière dont certaines activités se sont développées ou ont évolué a profondément modifié des équilibres anciennement établis, si bien qu'actuellement les trois niveaux de la biodiversité subissent des modifications importantes. Certaines espèces sont ainsi amenées à régresser voire, dans des cas extrêmes, à disparaître alors que d'autres progressent. Il en est de même pour les habitats naturels et les paysages dont on constate la raréfaction et l'uniformisation.



Étudier et connaître la biodiversité représentent un enjeu capital pour nous permettre de mieux gérer et préserver les potentialités de nos territoires, aujourd'hui et demain.

Les méthodes d'étude

L'étude de la biodiversité dans toutes ses composantes est complexe notamment dans sa composante génétique. Pour cette raison, le programme « ABC » proposé par le Parc national du Mercantour se focalise uniquement sur les espèces non domestiques ainsi que sur leurs milieux de vie.

Pendant trois ans, chaque commune engagée dans un ABC fait l'objet d'un travail particulier (allant de l'inventaire de terrain au travail de bureau et à l'identification en laboratoire), à l'issue duquel une synthèse est réalisée et un atlas rédigé.

Sur le terrain, un inventaire consiste à noter les espèces (faune, flore, fonge) et les habitats naturels présents. Un inventaire comprend également la date à laquelle il a été réalisé, le lieu et le nom de l'observateur. Ces éléments constituent ce que l'on appelle une donnée. Les données brutes avec leur localisation précise sont à la disposition de la commune qui pourra les utiliser notamment dans le cadre de ses projets d'aménagement.

Ces données seront également diffusées auprès des services compétents aux niveaux régional et national et contribueront de fait à l'amélioration des connaissances générales en environnement.

En complément des inventaires, le naturaliste dûment habilité et mandaté, peut être amené à prélever des échantillons pour une détermination ultérieure ou à des fins de réalisation de collections de référence qui sont conservées sur le long terme.

L'ensemble des informations collectées (données et prélèvements) garantit la traçabilité des inventaires. Il est ainsi aisé de savoir qui a réalisé une observation, à quel endroit et à quelle date.

L'équipe de mise en œuvre

D'une manière générale, chaque spécialiste parcourt la commune avec l'objectif de recenser le maximum d'espèces ou d'habitats. Pour ce faire, le programme ABC mobilise un réseau de partenaires.

Le Parc national en assure la coordination générale et conduit directement l'inventaire de certains groupes d'espèces (insectes, mammifères, flore...) en mobilisant les compétences naturalistes de ses agents. Il veille également à la sauvegarde des informations récoltées sur le terrain et assure la validation, la conservation, la gestion ainsi que la valorisation des données.

L'étude de certains groupes en particulier (invertébrés, flore...) est placée sous la responsabilité d'experts régionaux ou de partenaires indépendants.



Les données mobilisées proviennent des inventaires spécifiquement mis en place dans le cadre de l'ABC mais aussi des bases de données du Parc national du Mercantour, des plateformes régionales et nationales du Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SILENE et INPN).



Présentation de la commune

Saint-Sauveur-sur-Tinée est une commune de l'arrière-pays niçois de 32,28 km², au cœur de la vallée de la Tinée. La population compte 307 habitants avec une densité réduite de 9,5 hab / km². Elle est située à 64 km à l'ouest de Nice et fait partie du territoire de la Métropole Nice-Côte d'Azur. Sa localisation au sortir des gorges de la Mescla se pose au carrefour des routes descendant de Valdeblone et de Beuil. Elle se localise sur l'accès des stations de ski d'Isola 2000, d'Auron et de Valberg.

Elle est voisine des communes d'Isola au nord, Valdeblone au nord-est, Rimplas à l'est, Ilonse au sud et Roure à l'ouest.

Le village de Saint-Sauveur (renommé Saint-Sauveur-sur-Tinée en 1957) semble avoir pour origine le prieuré bénédictin Saint-Sauveur-de-Roure, dépendant de l'Abbaye Saint-Eusèbe de Saignon, dite d'Apt. En 1353, le fief comprenait déjà Saint-Sauveur, Roure, Rimplas, Marie, avec Pierre Balb, fils de Rostaing, comme seigneur. Ce prieuré était probablement situé de l'autre côté de la Tinée, à l'emplacement de l'actuelle chapelle Saint-Blaise, lieu qui fit partie du territoire communal de Roure jusqu'en 1965. Saint-Sauveur se développa à proximité du prieuré, en exploitant des moulins mis en mouvement par la Tinée.

Il est mentionné comme habitat fortifié dans la première moitié du XIII^e siècle. Un château se trouvait sur l'éperon rocheux qui domine le village actuel, à 300 mètres à l'est où l'on en voit quelques traces.

Il devait être accompagné d'un village, logé au pied de son rocher, qui s'est ensuite déplacé



Département :

Alpes-Maritimes

Superficie : 32,28 km²

Population en 2018 :

307 habitants (source INSEE)

Densité de population :

9,5 hab / km² en 2018

Altitude minimum : 432 m

Altitude maximum : 2 708 m



au XVI^e siècle à son emplacement actuel. Vivant en autarcie, la commune s'ouvrit sur l'extérieur après 1870, grâce à l'ouverture de la route carrossable qui permit un essor du commerce local. Un hôtel de ville aux dimensions imposantes fut édifié sur la place de la poste.

L'organisation de la commune

La commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée est remarquable par des dénivelés très marqués (2276 m de dénivelé maximal !), un territoire très étroit, construit autour du torrent de la Tinée qui marque la quasi-totalité de la limite ouest de la commune. Cette configuration marque l'absence de hameau et explique la difficulté pour les productions agricoles. De ce fait, l'importance des milieux naturels est très marquée et la forêt occupe ainsi 2260 ha, soit 70% du territoire communal, alors que les zones agricoles ne représentent que 0,4 % du territoire (soit à peine 13 ha, hors zones pastorales).

Le village de Saint-Sauveur-sur-Tinée, gros bourg de moyenne montagne, est blotti en fond de vallée, au confluent de la Tinée et de la Vionène.

Les flancs boisés très pentus sont entaillés par des torrents, creusant des vallons ou des ravins plus ou moins importants, avec notamment le vallon de Mollières mais aussi le vallon des Adousses, le Riou, le Vallon du Romarinier et le ruisseau du Graudissant, en limite sud. Les quelques zones d'alpages et d'estives se trouvent en partie nord, sur le Mont St-Sauveur, qui marque la limite nord du territoire communal.

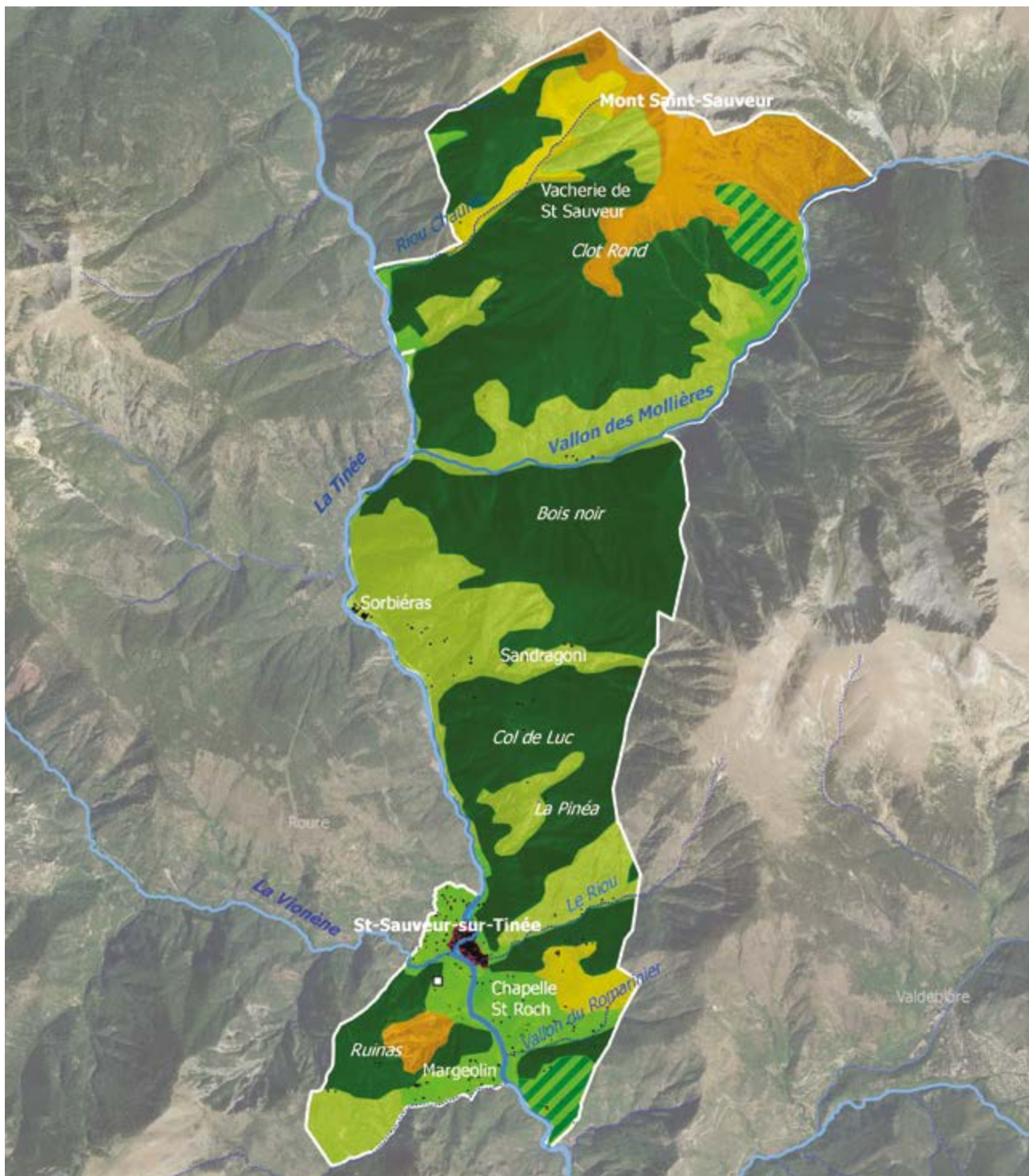
Les milieux naturels ouverts sont ailleurs très peu nombreux. Quelques pelouses persistent encore au Peyrous mais sont, en l'absence de pratiques agricoles, de plus en plus gagnées par la broussaille. Quelques prairies sont encore présentes en fond de vallon, notamment sous le village ou à la Chapelle St Roch mais leur surface totale ne doit pas dépasser les 2 ha.

Les activités économiques




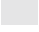





Jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, et tout comme pour de nombreux village du haut pays niçois, le système économique se base très majoritairement sur l'auto-consommation. La population du village est alors essentiellement composée de paysans, dont les productions suffisent souvent à peine à leur subsistance. Celles-ci sont essentiellement issues de petits élevages (ovins, caprins, bovins, volailles) pour la viande et les produits laitiers, de la châtaigne, de la vigne et du petit maraîchage. Le blé, le chanvre et quelques légumineuses comme le pois sont également cultivés. La topographie et les crues de la Tinée limitent néanmoins fortement l'exploitation agricole. Les cultures sont aussi largement limitées par une terre peu fertile et les productions sont conduites en terrasses parfois de quelques mètres carrés. Ainsi, aujourd'hui, le paysage de la commune n'est que très peu marqué par ce passé agricole, les activités économiques s'étant orientées depuis de nombreuses années vers l'administration, le service et, plus tard, le tourisme. Le commerce du bois, dont les débuts remontent au XVII^{ème} siècle, restera cependant longtemps la principale source d'enrichissement de la vallée même si sur Saint-Sauveur, cette activité est également fortement limitée par la topographie.



Carte habitats Saint-Sauveur-sur-Tinée



Légende

 Forêts de feuillus	 Végétation clairsemée
 Forêts de conifères	 Milieux rocheux
 Forêts mélangées	 Cours d'eau
 Forêts et végétation arbustive en mutation	 Tissu urbain
 Pelouses et pâturages	





© P. PIERINI/PNM

Cerisier des oiseaux en automne



©O. LAURENT/PNM
Un genévrier thurifère sur une pente d'Ungruène



©M. KRAMMER/PNM
Cayre Frémus



PARTIE II

Inventaires de la biodiversité sur la commune

**Commune de
Saint-Sauveur-sur-Tinée**





Les inventaires qui ont été menés dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité communale visent à améliorer la connaissance de certains groupes d'espèces. L'amélioration de cette connaissance peut se faire de plusieurs manières :

- En découvrant la présence d'une espèce qui n'était jusqu'alors pas mentionnée,
- En trouvant une localité nouvelle pour une espèce déjà mentionnée,
- En approfondissant la connaissance du statut de l'espèce (reproductrice, hivernante...) ou de sa population (menacée, isolée...).

Que ce soit lors de la phase d'étude des données pour choisir quels groupes taxonomiques allaient être ciblés ou que ce soit lors des inventaires, nous nous sommes toujours attachés à ce que nos travaux fassent avancer la connaissance sur ces trois axes lorsque cela était possible.

Diagnostic des données existantes et des enjeux présents sur le territoire

La présence du Parc national depuis plus de 40 ans implique forcément l'existence préalable d'un grand nombre de données sur le territoire communal : avant de commencer l'Atlas de la biodiversité communale, nous dénombrions ainsi environ 8 000 données.

La première étape de cet ABC a donc été d'étudier l'ensemble de ces données pour définir des groupes d'espèces sur lesquels nos connaissances méritaient d'être approfondies ou des lieux géographiques sur lesquels très peu, voire aucune prospection n'avait été menée. Un second regard nous a également permis d'identifier certains groupes pour lesquels la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée avait un enjeu particulièrement fort.

La réalisation de tableaux et de cartes de synthèse nous ont aidé à prioriser nos actions.

REGNE	nb espèces	CLASSE	nb espèces	ORDRE	nb espèces
		Vers, Bactéries	5		
Faune	623	Insectes	418	Coléoptères	62
				Hyménoptères	2
				Lépidoptères	226
				Odonates	7
				Orthoptères	13
				Autres	108
		Arachnides	11		
		Arthropodes	6		
		Mollusques gastéropodes	27		
		Amphibiens	6		
Reptiles	11				



REGNE	nb espèces	CLASSE	nb espèces	ORDRE	nb espèces
Faune	623	Oiseaux	99		
		Mammifères	37		
		Poissons	3		
Flore	989	Mousses	150		
		Fougères	20		
		Spermatophytes (plantes à graines)	815		
		Autres	4		
Champignons et lichens	129				

TOTAL	1741
--------------	-------------

Études spécifiques réalisées durant l'ABC

Étude de la flore

Un inventaire de la flore a été conduit durant les étés 2019 (juin, juillet et août) et 2020 (août et septembre) par le spécialiste indépendant Frédéric Rymarczyk. Il aura permis de récolter 7326 données concernant 702 espèces différentes. Cet inventaire a permis de mieux caractériser les habitats naturels et d'augmenter la connaissance pour ce groupe avec 226 nouvelles espèces pour la commune dont des espèces patrimoniales comme la Laïche déprimée (*Carex depressa* subsp. *basilaris*). Parmi ces plantes, plusieurs sont patrimoniales et parfois endémiques comme la Gentiane de Ligurie (*Gentiana ligustica*) ou la Joubarbe d'Allioni (*Sempervivum globiferum* subsp. *allionii*).



©J.M. CEVASCO/PNM
Gentiane de Ligurie



©A. TURPAUD/PNM
Joubarbe d'Allioni



Étude des chauves-souris

L'étude menée par le BE Geoeco s'est déroulée les 7 et 8 août 2020 avec la réalisation de prospections ponctuelles par écoutes actives (la détection des ultrasons permettant de comptabiliser et d'identifier les chauves-souris) sur trois secteurs : la ripisylve et le bord de la Tinée au niveau du bourg, un secteur boisé au nord-ouest du bourg et au niveau du vallon de Peyre Blanque, au nord de la commune. Cette étude a permis de contacter 6 espèces différentes. Ces résultats portent à 13 le nombre d'espèces identifiées sur la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée, ce qui est particulièrement remarquable en rapport aux 34 espèces répertoriées en France. De plus, nous pensons qu'il est encore possible de continuer à améliorer la connaissance sur ce groupe en étudiant l'utilisation du territoire et en améliorant la connaissance concernant les lieux de gîtes. Une étude spécifique sur les chiroptères est d'ailleurs en cours de réalisation à l'échelle du Parc national du Mercantour (été 2021).



©J. BLANC

Petits rhinolophes

Étude des abeilles sauvages et bourdons

D'une diversité insoupçonnée, avec près de 1000 espèces en France métropolitaine, les abeilles sauvages (ordre des hyménoptères) ont été inventoriées en juillet 2019 et en juin, juillet 2020. Alors qu'une partie seulement de la période favorable a été considérée, 132 espèces, qui ont en commun la récolte de pollen pour le nourrissage des larves, ont été relevées par le spécialiste Matthieu Aubert. Elles diffèrent par leur taille, leur coloration et leurs modes de vie variés : on compte ainsi parmi elles des abeilles solitaires nidifiant dans le sol, les tiges de végétaux ou le bois, mais aussi des espèces sociales comme les bourdons. Entre autres intérêts présents sur la commune, un riche cortège associé aux substrats sableux et sablonneux (elles y nidifient de façon exclusive) a été mis en évidence sur les berges et terrasses thermophiles bordant la Tinée.



©M.AUBERT

Dufourea dentiventris



©S. ROUX/PNM

Gomphocère des alpages



©O. LAURENT/PNM

Sauterelle des grottes (Dolichopoda azami)

Étude des criquets et des sauterelles

L'étude menée par le bureau d'études Entomia s'est déroulée sur deux années, sur les mois de juillet et août 2019 ainsi qu'en septembre 2020. Les prospections ont eu lieu principalement de jour, à vue et à l'oreille, mais certaines espèces nocturnes ont également été recherchées. Pratiquement tous les milieux de la commune ont été prospectés. Cette étude a permis de faire passer le nombre d'espèces connues sur la commune de 13 à 56 espèces dont 51 inventoriées en 2019 et 2020. Les habitats prospectés ont essentiellement été les milieux herbeux (prairies, alpages...) mais aussi éboulis, milieux alluviaux, lisières forestières, habitats urbains... A noter que le fort recouvrement des boisements limite les potentialités pour les orthoptères.

Autres données

En plus des études spécifiques détaillées ci-dessus, les agents du Parc national du Mercantour réalisent depuis de nombreuses années des observations sur le territoire de la commune et l'inventaire biologique généralisé (ATBI) qu'il mène depuis 2008 a également permis l'acquisition d'une solide connaissance de la biodiversité de son territoire.

Par ailleurs, le Parc national du Mercantour a également conduit en 2018 et 2019 des recherches spécifiques concernant des espèces patrimoniales de la faune et de la flore dont le statut sur la commune n'était plus connu depuis plusieurs années comme la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*), la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*), le Cordulégastre bidenté (*Cordulegaster bidentata*), la Vanesse des parietaires (*Polygonia egea*), la Drave des bois (*Draba nemorosa*), l'Orchis musc (*Hermium monorchis*), le Botriche à feuilles de Matricaire (*Botrychium matricariifolium*) et le Géranium de Bohême (*Geranium bohemicum*).



©J. BLANC

Linotte mélodieuse





PARTIE III

Synthèse des données et des enjeux

**Commune de
Saint-Sauveur-sur-Tinée**





Sur la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée, le travail conduit dans le cadre de l'ABC (inventaires et compilation des données existantes) a permis de recenser 2944 espèces concernant la faune et la flore et, dans une moindre mesure, les lichens et la fonge. Les différents habitats naturels et les conditions singulières de la commune (variation d'altitude, pente, localisation géographique, ...) permettent le développement d'une flore et d'une faune très diversifiées qui, néanmoins, présentent une évolution très caractérisée depuis quelques dizaine d'années.

Les habitats et la flore

La flore de Saint-Sauveur-sur-Tinée compte **1 224** espèces, soit environ la moitié de la flore du Mercantour. Celles-ci bénéficient pour se développer de climats multiples (méditerranéen, montagnard mais aussi alpin), d'une grande amplitude altitudinale et de la présence d'un cours d'eau principal, la Tinée, avec de nombreux affluents creusant vallons et ravins. La variété des sols dont les roches substrats sont, suivant les secteurs, siliceux ou calcaires accroît cette diversité d'habitats et l'anthropisation réduite de ce territoire, liée aux difficultés d'accès, impacte relativement peu ces derniers. Par ailleurs, même si les activités agricoles n'utilisent aujourd'hui qu'une surface devenue très réduite, quelques terrasses et milieux ouverts se maintiennent encore.

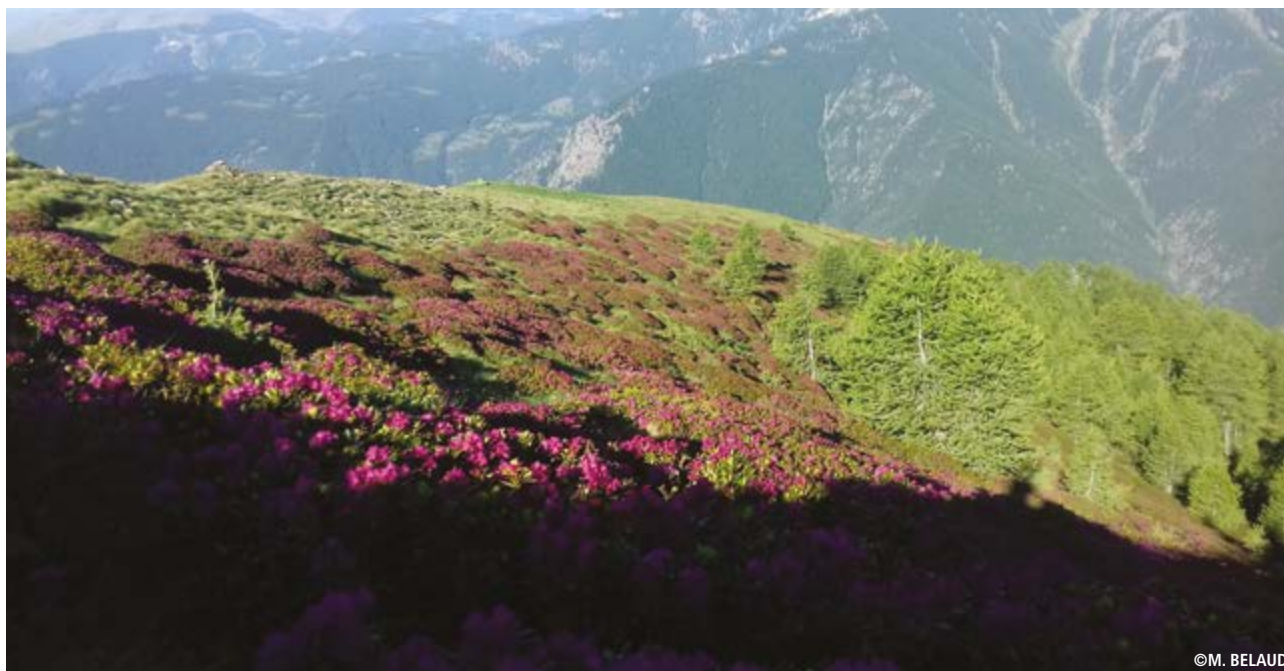
Plusieurs grands types de paysages et de formations végétales s'observent, ils sont ici abordés selon leur physionomie :

- **Les milieux ouverts** (quelques cultures et prairies, pelouses xérophiles et pelouses alpines, zones buissonnantes),
- **Les formations forestières** (feuillus, conifères),
- **Les milieux rocheux** (parois, éboulis),
- **Les zones humides, les cours d'eau et bords de cours d'eau.**

Ils résultent de processus naturels mais aussi des modifications induites par l'occupation humaine au cours du temps, même si pour ce territoire ces dernières sont moins perceptibles aujourd'hui. La dynamique naturelle est conditionnée principalement par le climat, le relief, et l'ensemble des facteurs écologiques (sols, communautés...). La plupart des secteurs de la commune étant difficiles d'accès, les milieux forestiers dominent le paysage. Les boisements trouvent leur diversité en fonction des expositions, de l'altitude, des conditions hydriques et pédologiques.

Ainsi, on observe trois contingents de formations ou d'espèces liés aux différentes altitudes : un climat aux influences plutôt méditerranéennes aux altitudes inférieures, un climat montagnard pour la plus grande partie de la commune et un climat devenant alpin aux altitudes les plus hautes.

Chaque étage de végétation peut être caractérisé par différentes espèces, souvent communes, que ce soient dans les milieux ouverts, les landes, les forêts et même en bordure de cours d'eau.



©M. BELAUD

Clot Rond

Les milieux anthropiques tels que les bâtis et les murets, ne sont pas à oublier. Même s'ils présentent une végétation souvent ubiquiste, ils peuvent constituer des habitats essentiels pour différentes espèces, notamment animales, comme des papillons, des hirondelles ou encore certains escargots ou chiroptères.

Les milieux ouverts

Ces milieux représentent des surfaces réduites sur la commune. Leur composition diffère suivant les sols, les étages de végétations, les expositions, ...

Prairies et pelouses de plus basse altitude

Quelques prairies se retrouvent plutôt en fond de vallée. Au niveau du Peyrous et de la Chapelle St Roch, quelques pelouses sèches (xérophiles) sont encore présentes : on y retrouve l'Anthyllide à fleurs rouges (*Anthyllis vulneraria* subsp. *rubriflora*), le Pâturin rigide (*Catapodium rigidum*), la Centaurée chausse-trape (*Centaurea calcitrapa*) et le Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), témoignant des influences méditerranéennes, ainsi que d'autres espèces de pelouses steppiques plus continentales comme le Brachypode à deux épis (*Brachypodium distachyon*). Ces pelouses peuvent aussi être caractérisées suivant la nature du sol qui influence fortement les cortèges floristiques : pelouses silicoles et pelouses calcaires.

Les pelouses alpines

Elles se retrouvent dans la partie nord du territoire, sur les pentes du Mont Saint-Sauveur et du Clot Rond. Là-aussi, différentes formations existent : formations à Nard raide (*Nardus stricta*), à Queyrel (*Patzkea paniculata*), ...). Les différences de compositions végétales s'expliquent par la nature du sol, l'exposition, la durée de l'enneigement, etc., mais aussi par l'utilisation des troupeaux.



©F. TOMASINELLI/PNM

Rhododendron ferrugineux



©L. MARTIN DHERMONT/PNM

Genévrier nain



Les landes et broussailles

Là aussi, quelques espèces méditerranéennes parviennent à se développer dans les secteurs les plus chauds comme le Ciste à feuilles de sauge (*Cistus salviifolius*) mais les espèces de moyenne montagne et montagnardes dominent sur les versants comme les genévriers et le Genêt cendré (*Genista cinerea*). Le Rhododendron ferrugineux (*Rhododendron ferrugineum*) ou le Genévrier nain (*Juniperus communis* subsp. *nana*), en fonction de la nature du sol, se développeront eux aux plus hautes altitudes.

Les ourlets forestiers

L'ourlet ou lisière herbacée est un milieu formant une bande assez étroite de transition entre les pelouses ou les prairies et les formations forestières. Ces milieux bénéficient de microclimats particuliers et la flore y est souvent plus diversifiée, avec une floraison plus étalée, ce qui explique également une diversité faunistique plus importante. Offrant des conditions quelques fois singulières, certaines espèces sont très dépendantes de l'existence de ces habitats comme Le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) ou le Chiffre (*Fabriciana niobe*), un papillon ayant pour plantes hôtes des violettes, classé Quasi-menacé en France (non menacé en PACA). Il s'agit aussi de secteurs privilégiés pour le déplacement de nombreuses espèces. Ces habitats sont parfois menacés par certains types de gestion et de traitements des lisières ou bords de haies, des mises en culture trop accolées au manteau forestier.

Les formations forestières

La forêt est très présente et couvre 70% de la surface du territoire communal. Les peuplements se diversifient en fonction de l'altitude, des composantes du relief et du sol, des conditions hydriques et de l'exposition.

Les peuplements se développant sous le climat méditerranéen restent assez rares même si on retrouvera quelques formations de Chêne vert (*Quercus ilex*) dans les situations les mieux exposées (on notera cependant l'absence du Pin d'Alep).

Le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*) dominera les boisements de feuillus mixtes aux altitudes les plus basses. Plus haut en contact avec le montagnard, les pinèdes de Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) sont installées sur sol superficiel, à toutes les expositions, où elles peuvent être en mélange avec le Charme houblon, ou encore le Chêne pubescent.

Dans les conditions les plus fraîches, la sapinière se développe et c'est ici, à l'étage montagnard, que le Sapin pectiné (*Abies alba*) trouve des conditions favorables. Le mélèzin trouvera également des conditions favorables à son installation en versant nord du Mont Saint-Sauveur.

Les ostryaies

Ces formations, dominées par le Charme houblon (*Ostrya carpinifolia*), sont fréquentes dans la partie sud-est du département et se raréfient à l'ouest aux environs de Grasse.



© P. ARSAN/PNM

Ciste à feuilles de sauge



© F. VASSEN

Muscardin



Ici, on les retrouve dans la partie basse du vallon de Mollières et sur quelques secteurs en fond de vallée. La strate herbacée est caractérisée par un cortège de plantes qui croissent en milieux humides comme le Sceau de Salomon (*Polygonatum odoratum*) et le Géranium nouveau (*Geranium nodosum*). Au niveau du vallon de Mollières on trouve également la Circée de Paris (*Circaea lutetiana*), plante protégée des bois humides.



©G. LOMBART/PNM

Charme houblon



©S. ROUX/PNM

Sceau de Salomon odorant



©L. MARTIN-DHERMONT/PNM

Géranium nouveau

La chênaie pubescente

Très répandue au sud de l'Europe, la chênaie pubescente couvre de grandes surfaces dans les Alpes-Maritimes. Ce type forestier se retrouve dans la partie sud de la commune, où il est en fait très souvent en mélange avec d'autres feuillus comme le Chêne sessile (*Quercus petraea*), le Charme houblon (*Ostrya carpinifolia*), l'Érable à feuilles d'obier (*Acer opalus*), le Châtaigner (*Castanea sativa*) et la Séslerie argentée (*Sesleria argentea*) au niveau de la strate herbacée ...



©L. MARTIN-DHERMONT/PNM

Chêne pubescent

La pinède à Pin sylvestre

On retrouve le Pin sylvestre (*Pinus sylvestris*) sur tout le territoire communal. Si dans la partie la plus méridionale et aux altitudes les plus basses il va préférer les versants nord, il se développe volontiers en versant sud sur les pentes plus en altitude. La strate arbustive est variable en fonction de l'épaisseur du sol et de la pente en particulier. Sur les adrets siliceux, les formations à Canche flexueuse (*Deschampsia flexuosa*) et à Minuartie à feuilles de Mélèze (*Minuartia laricifolia*) dominant. En versants plus chauds, sud et est, la strate arbustive est d'avantage dominée par le Buis (*Buxus sempervirens*).

Les sapinières

Une grande sapinière trouve sa place en versant nord, sur les fortes pentes du Bois noir, sous la Croix de Chay, en condition souvent oligotrophe (c'est-à-dire particulièrement pauvre en éléments nutritifs). Quand la lumière pénétrant en sous-bois est suffisante, on y trouve la Luzule des neiges (*Luzula nivea*), la Myrtille (*Vaccinium myrtillus*), ou la Fétuque jaunâtre (*Festuca flavescens*).



Buxbaumie verte

La Buxbaumie verte (*Buxbaumia viridis*) est une mousse de petite taille, sensible à la sécheresse. Elle colonise les forêts mélangées de montagne et les forêts de résineux ombragées dont l'air est humide, des pessières présentant des éboulis pierreux, et parfois aussi de vieilles plantations de résineux. Elle pousse souvent aux endroits lumineux comme les clairières ou les chablis. Cette espèce acidophile est surtout localisée sur les arbres morts sur pied en décomposition vermoulus et les vieux troncs d'arbres à terre, privilégiant le bois modérément à fortement décomposé, avant tout sur du bois de résineux (sapin, épicéa, pin mélèze) et, dans une moindre mesure, sur du bois de feuillus (hêtre, chêne et aulne). Cette mousse est dite dioïque, c'est-à-dire qu'il existe des plantes mâles et des plantes femelles. Cette espèce est protégée et quasi-menacée en France. Sur la commune, elle est régulièrement observée depuis plus de 10 ans, notamment au niveau du versant nord du Bois Noir.



©L. MARTIN-DHERMONT/PNM

Buxbaumie verte

Le mélèzin

Seul conifère caducifolié européen (c'est-à-dire perdant ses aiguilles en hiver), le Mélèze (*Larix decidua*) tient son nom français de la couleur de ses épinettes à l'automne, caractérisée par le mot « mel », miel en dauphinois. Indifférent à la nature du sol et tolérant vis-à-vis des précipitations, ce pionnier occupe le versant plutôt nord du Mont St-Sauveur. Selon l'altitude, les expositions et le substrat, les faciès du mélèzin changent (communautés associées). Par ailleurs, si les vieux arbres pluri-centenaires sont rares dans les Alpes du Sud, c'est que les boisements de Mélèze avaient atteint des surfaces très réduites à la fin du XVIII^{ème} siècle. Les nombreuses plantations intervenues lors des restaurations des terrains de montagne dont les origines démarrent au début du XIX^{ème} siècle et les boisements réinstallés spontanément après l'abandon des pâtures sont l'essentiel des mélézins présents aujourd'hui.



©L. MALTHIEUX/PNM

Mélèzin d'automne autour de Barels

Autres boisements

On retrouve également des petits boisements de Châtaigner (*Castanea sativa*), en exposition fraîche. Cet arbre présent un peu partout en partie inférieure de la commune était autrefois utilisé et valorisé pour la récolte de ses fruits ou pour son bois. Cette essence a été largement touchée par deux parasites (encres et chanvres). Les vieux châtaigniers offrent de nombreux micro-habitats pour la faune, notamment pour les chauves-souris (cavités, fentes, écorces décollées...).

Une petite formation de Tilleul (*Tilia platyphyllos*) se rencontre au niveau des pentes de l'Educh. Quelques frênaies dominées par le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) restent présentes à l'étage montagnard, en situation de reconquête d'anciennes prairies.



©F. GUIGO/PNM

Violette d'Argentera



©F. GUIGO/PNM

Calamagrostide argentée

Les milieux rocheux

Même si la végétation y est souvent très peu recouvrante sous le fait de l'instabilité ou de l'absence de sol, elle y est souvent très spécialisée et, là encore, différente en fonction de l'altitude, de l'exposition, des conditions d'humidité et de la nature des roches (silice ou calcaire).

Les éboulis les plus frais et les plus alpins se trouvent en extrême nord de la commune, à proximité du Mont St-Sauveur (Coulet d'en haut, Coulets Frioulent). Ils présentent des formations locales comprenant des espèces endémiques comme la Violette de Valdieri (*Viola valderia*) et la Violette d'Argentera (*Viola argenteria*), seule espèce endémique de haute montagne de Corse et du Mercantour, probablement une relictte tertiaire, témoin des liens passés entre la Corse et le continent.

La Calamagrostide argentée (*Achnatherum calamagrostis*) colonise les pierriers et éboulis thermophiles des versants plus chauds et de plus basse altitude, milieux restant cependant peu fréquents sur la commune.

Enfin, les pentes et falaises rocheuses sont essentiellement de composition siliceuse. La Saxifrage du Piémont (*Saxifraga pedemontana*) est caractéristique des formations rocheuses des Alpes maritimes, ligures et cottiennes.

Les zones humides, les cours d'eau et bords de cours d'eau

Sur la commune de Saint-Sauveur, la présence des rares zones humides est souvent liée à la présence des cours d'eau et des sources.

Les étages de végétation se retrouvent aussi en bord des cours d'eau : pour les altitudes les plus basses, on retrouvera des espèces comme l'Orne ou Frêne à fleurs (*Fraxinus ornus*) et même la Fougère scolopendre (*Asplenium scolopendrium*) et à l'étage subalpin, les aulnaies vertes avec le Cirse d'Allioni (*Cirsium alsophilum*), protégé en France et le Sénéçon de Balbis (*Tephrosieris balbisiana*), protégé en région PACA et connu en France uniquement du Mercantour.



Ces milieux sont aussi favorables à l'Orchis musc (*Herminium monorchis*), très rare orchidée menacée en PACA, connue de Saint-Sauveur-sur-Tinée jusqu'en 2011 (vallon de Mollières) mais non retrouvée en 2018 et 2019 lors de prospections ciblées. Par ailleurs, de nombreux autres secteurs, même s'ils ne présentent pas une végétation hygrophile, bénéficient localement de conditions d'humidité et de fraîcheur favorables au développement d'espèces telles que la délicate Sélaginelle helvétique (*Selaginella helvetica*).

La qualité et l'originalité des boisements de bord de cours d'eau (ou ripisylves) sont, notamment en fond de vallée, menacées par l'invasion de différentes plantes exotiques envahissantes comme le Robinier pseudo-acacia (*Robinia pseudo-acacia*) et plus récemment l'Ailante (*Ailanthus altissima*) que l'on retrouve même jusque dans le bourg de Saint-Sauveur. Ces espèces présentent différents niveaux de menaces. Colonisatrices, elles forment rapidement des groupements monospécifiques très préjudiciables à la faune et à la flore locales. Elles peuvent aussi participer fortement à la dégradation des berges et même à l'endommagement d'infrastructures. Une fois installées, il est très difficile de se débarrasser de ces espèces présentant de très fortes capacités de multiplication végétative. Si leur élimination est envisagée, il convient d'employer un protocole strict afin de limiter au mieux les reprises et les dispersions.

La faune

La faune compte 1590 espèces connues à ce jour pour la commune, qui peuvent se répartir en deux grands groupes, les vertébrés (comprenant les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les amphibiens et les poissons) et les invertébrés, qui comptent tous les autres animaux parmi lesquels on peut citer les insectes, les araignées, les mollusques...

Les vertébrés

Parmi les vertébrés, on trouve notamment les Mammifères qui sont bien représentés à Saint-Sauveur-sur-Tinée avec un total de 39 espèces (plus de la moitié des espèces présentes dans le Parc national du Mercantour). On peut citer les ongulés comme le Cerf (*Cervus elaphus*), le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), le Sanglier (*Sus scrofa*), qui sont très présents. Les Chamois (*Rupicapra rupicapra*) peuvent également être nombreux, comme dans le vallon de Mollières.

Les petits mammifères sont également bien représentés avec le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*), la Genette (*Genetta genetta*), espèce nocturne très discrète introduite en Europe depuis le Moyen-Age et dont un quart des observations à l'échelle du Parc national du Mercantour a été réalisé sur la commune, la fine Hermine (*Mustela erminea*) ou encore le Crossope aquatique (*Neomys fodiens*). Aux plus hautes altitudes, notons la présence du Campagnol des neiges (*Chionomys nivalis*), le plus grand des campagnols, qui fréquente d'avantage les zones pierreuse et les éboulis et du Lièvre variable (*Lepus timidus*), observé une fois seulement, en 2016.



© L. MARTIN DHERMONT/PNM

Fougère scolopendre



© J.M. CEVASCO/PNM

Cirse d'Allioni



© J.M. CEVASCO/PNM

Genette commune



©J.M. CEVASCO/PNM

Cerf élaphe



©J. BLANC

Hermine en pelage d'hiver

La présence du Crocidure leucode (*Crocidura leucodon*) est assez remarquable (une observation sur la commune mais seulement 17 observations à l'échelle du Parc national du Mercantour). Ce petit mammifère insectivore à la tête fine et au museau pointu est essentiellement nocturne. Peu fréquente, cette musaraigne est principalement détectée grâce à l'analyse de pelotes de réjection et autres restes de proies. Le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*) est également une espèce rare (seulement 11 données à l'échelle du Parc national du Mercantour). Nocturne et discret, il se retrouve d'avantage à basse altitude, surtout dans les endroits buissonnants et les lisières forestières. Il se nourrit de fruits, de fleurs, de noix et parfois d'insectes. Les milieux qui lui sont favorables restent cependant assez rares sur la commune, où il n'a été observé qu'à deux reprises au niveau du vallon de Mollières.

Sont également présentes plusieurs autres espèces herbivores comme l'Écureuil roux (*Sciurus vulgaris*) et le Lièvre d'Europe (*Lepus europaeus*), ce dernier restant assez rare sur la commune, qui ne présente que peu d'habitats favorables à ces espèces.

Pour les plus grands prédateurs, nous retiendrons la présence du Renard roux (*Vulpes vulpes*) mais aussi du Loup gris (*Canis lupus*).

Pour finir le chapitre des mammifères, nous pouvons noter la forte diversité de chauves-souris présentes à Saint-Sauveur-sur-Tinée avec 13 espèces dont certaines particulièrement remarquables et des gîtes de fort intérêt. Certaines espèces sont très communes comme les pipistrelles, que l'on retrouve près des secteurs urbanisés mais d'autres sont beaucoup plus rares comme la Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*), le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*), le Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*) ou encore les Petit et Grand Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros* et *R. ferrumequinum*). Saint-Sauveur-sur-Tinée accueille d'ailleurs une des plus grosses colonies de Petit Rhinolophe de la vallée de la Tinée.

Chauves-souris

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées en France. A Saint-Sauveur-sur-Tinée, on compte une grande diversité d'espèces. Quelques-unes sont de passage ou viennent ici se nourrir mais d'autres trouvent des gîtes favorables pour leur reproduction. Ainsi, différents bâtiments de la commune, très souvent abandonnés, abritent des colonies remarquables, notamment pour le Petit Rhinolophe. L'utilisation du territoire par les chiroptères, la localisation et le suivi des gîtes sont des sujets complexes à approfondir même si une vigilance toute particulière peut déjà être apportée dans l'attention aux nombreux petits bâtis et au rôle important de la Tinée comme corridor de déplacement.

©J.M. CEVASCO/PNM
Grand rhinolophe





© J. BLANC

Femelle de lagopède alpin et ses 4 poussins



© J. BLANC

Parade de tétras lyre

Les Oiseaux

Les Oiseaux comptent pour leur part 116 espèces dont nombreuses sont remarquables. Différents cortèges sont représentés mais trois grands groupes caractérisent les milieux du territoire, illustrant là encore les forts gradients d'altitude et la présence d'une diversité de climats, du méditerranéen à l'alpin, en passant par le montagnard.

Quelques Lagopèdes alpins (*Lagopus muta*) fréquentent encore les milieux de plus haute altitude. Cette espèce menacée notamment par le changement climatique, se raréfie à l'échelle des Alpes. Indiquée comme Vulnérable à la liste rouge des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur, elle est depuis 2020 considérée comme En danger. Ce Galliforme n'est pas le seul sur ce territoire : le Tétralyre (*Lyrurus tetrix*) et la Perdrix bartavelle (*Alectoris graeca*) présentent des effectifs intéressants sur la commune mais ces oiseaux restent respectivement Menacé et Quasi-menacé en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Si le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*) peut être observé sur la commune, c'est plutôt à la saison froide qu'il faudra le chercher. Cet oiseau au plumage remarquable, grimpeur et planeur hors pair, se nourrit à même la roche de divers insectes sur les falaises de montagne. Il se livre à des migrations altitudinales au rythme des saisons et c'est plutôt en hiver qu'il semble apprécier les conditions qu'il rencontre sur Saint-Sauveur-sur-Tinée.

Plus forestiers, mais restant en altitude, on rencontrera le Merle à plastron (*Turdus torquatus*), dont le cou est orné d'une tâche blanche qui lui a valu son nom ou encore le Cassenoix moucheté (*Nucifraga caryocatactes*), un bel oiseau à la robe marron mouchetée de très nombreuses tâches blanches.

Les rapaces sont également bien représentés avec 15 espèces différentes : Aigle royal, Circaète Jean-le-Blanc, l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*), l'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*), le Grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*), la Chouette hulotte (*Strix aluco*) ou encore le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) ...

Les milieux forestiers de montagne accueillent des petites chouettes remarquables comme la Nyctale de Tengmalm (*Aegolius funereus*), peu répandue, vivant dans les vieilles forêts de moyenne montagne, et la Chouette chevêchette (*Glaucidium passerinum*). Cette dernière est le plus petit rapace de France, avec 15 à 17 cm de hauteur. Cet oiseau rare est présent uniquement en forêt de montagne et reste difficile à entendre ou à apercevoir.



© C. ROBION/PNM

Chouette de Tengmalm



© J. BLANC
Bec croisé des sapins



© J. BLANC
Cincle plongeur

De nombreuses autres espèces rejoignent le cortège des oiseaux forestiers comme la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*), indiquée comme Vulnérable en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en France, ou les Pics noir (*Dryocopus martius*), vert (*Picus viridis*), épeiche (*Dendrocopos major*) et plus rarement épeichette (*Dendrocopos minor*), le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*). Des indices de présence de la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*), oiseau d'intérêt communautaire, ont été observés récemment (2017 et 2018) dans le vallon de Mollières et à proximité du vallon de Gulenchère, probablement d'individus hivernants. Cet oiseau forestier apprécie les forêts touffues entrecoupées de champs et de clairières. La diversité des milieux ouverts et semi-ouverts méditerranéens ou montagnards est plus réduite car ces milieux sont beaucoup plus rares sur la commune, mais on y retrouve encore la Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) ou la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*). Plus haut en altitude, au niveau des milieux semi-ouverts du Mont-Saint-Sauveur, la reproduction de la Linotte mélodieuse (*Linaria cannabina*) a pu être avérée en 2019.

Enfin, les cours d'eau et leurs abords, comme la Tinée et le vallon de Mollières, sont des milieux qui accueillent un autre cortège caractéristique. La Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*) est très fréquente sur la commune. Très dépendante de l'eau, surtout des eaux courantes et torrentueuses, où elle trouve son alimentation, elle a besoin d'un substrat vertical pour construire son nid. C'est ainsi qu'elle exploitera facilement un mur de soutènement, un vieux pont ou un ancien moulin. Plus rare (bien que ses effectifs remontent en PACA ses dernières années), le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*) est également bien présent sur la Tinée et dans le vallon de Mollières.

Le linéaire des plus grands cours d'eau sont aussi des lieux privilégiés de passages ou de transit, pouvant parfois conduire à des observations assez originales pour la commune comme la Grande aigrette (*Ardea alba*) ou le Guêpier d'Europe (*Merops apiaster*).



Reptiles, Amphibiens et Poissons

Les autres vertébrés sont les Reptiles avec 11 espèces, les Amphibiens, 6 espèces, et les Poissons avec seulement 3 espèces inventoriées à ce jour. Parmi ces animaux, on peut citer la présence remarquable du Spélerpès de Strinati (*Speleomantes strinati*), amphibien endémique de l'extrême sud-est de la France, du Piémont méridional et de la Ligurie.

Spélerpès

Le Spélerpès de Strinati est un urodèle (le groupe des salamandres et des tritons) méditerranéen mais adapté à un microclimat humide et plutôt frais, fuyant cependant les courants d'air et le vent.

Il fréquente les zones accidentées, dans des milieux variés (grottes, crevasses, éboulis, cavités artificielles, bords de cours d'eau arboré, murets), l'important étant les conditions de température et d'humidité. En Tinée, on le retrouve, outre dans ses habitats naturels, dans certaines galeries de mines ainsi que dans les parties souterraines des fortifications et des ouvrages hydroélectriques. Il consomme une grande variété de proies (araignées, insectes, ...) qu'il capture avec sa longue langue qu'il projette. Il est totalement terrestre et a une activité plutôt nocturne (mais peut aussi s'observer en journée par temps de pluie). La femelle pond entre 6 et 14 œufs réunis par des cordons muqueux, directement sur un support humide, à l'intérieur d'une anfractuosité, dont elle prendra soin jusqu'à l'éclosion.

En France, il n'est présent que dans les Alpes-Maritimes et les Alpes-de-Haute-Provence, notamment pour le Mercantour dans les vallées de la Roya, Bévéra, Vésubie et Moyenne Tinée où on peut le retrouver entre 20 et 2000 m d'altitude.

Spélerpès de Strinati

©M. ANCELY/PNM



Enfin, parmi les Poissons, dont seulement 3 espèces ont été inventoriées à ce jour dans les cours d'eau de la commune, on peut citer le cas de l'Anguille d'Europe (*Anguilla anguilla*), en danger critique d'extinction aux niveaux européen et national. Les données connues sur la commune pour l'Anguille remontaient aux années 80... mais elle a été observée de nouveau en 2021, ce qui constitue une bonne nouvelle par rapport à la continuité écologique du cours d'eau. Sa prise en compte reste essentielle au niveau des différents aménagements sur les cours d'eau.

Les invertébrés

Les invertébrés recensés sur la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée sont au nombre de 1 415. Ce sont principalement des insectes (1 358 espèces) et des mollusques (35 espèces). A noter que seulement 11 espèces d'araignées et 22 diptères sont connues en 2020 pour la commune : un chiffre très certainement loin d'être représentatif de la diversité pour ces groupes !

Au sein de la classe des insectes, il y a notamment les papillons ou lépidoptères (840 espèces dont 140 espèces de papillons de jour) qui comptent une belle diversité et parmi lesquels on retrouve des espèces particulièrement rares et menacées.



©Y. BRAUD

Vanesse des parietaires



Une des trois espèces en danger d'extinction que compte la région PACA est présente à Saint-Sauveur-sur-Tinée : la Vanesse des parietaires (*Polygonia egea*), observée à plusieurs reprises, notamment au sein du village (vallon du Riou, à proximité de la maison forestière). Autre espèce fortement menacée à signaler, le Morio (*Nymphalis antiopa*), dont la chenille dépend des saules, bouleaux, et parfois des peupliers, et qui figure parmi les 12 espèces classées Vulnérables de la région.

Lépidoptères

Les papillons sont très dépendants de ce que l'on appelle leur plante hôte. Ainsi, pour chaque espèce, la chenille ne consommera qu'une (ou quelques-unes) espèce végétale. Voilà pourquoi la préservation des papillons passe souvent par la préservation de certaines plantes et de leur diversité.



© L. MARTIN-DHERMONT/PNM

Alexanor

Un autre papillon, peut-être plus emblématique mais aussi protégé, l'Alexanor (*Papilio alexanor*), pourra s'observer au niveau des bancs de graviers de la Tinée ou du Vallon des Mollières et autres milieux de graviers secs, où pousse sa plante hôte, le Ptychotis à feuilles variées (*Ptychotis saxifraga*). Ce papillon peut cependant être facilement confondu avec le Flambé (*Iphiclides podalirius*) et le Machaon (*Papilio machaon*), aussi présents sur la commune mais beaucoup plus communs. L'Azuré du serpolet (*Phengaris arion*), l'Apollon (*Parnassius apollo*) et le Semi-Apollon (*Parnassius mnemosyne*) sont quant à eux trois espèces protégées que l'on retrouvera plutôt au niveau des alpages.

Citons aussi le Céphalion (*Coenonympha macromma*) qui n'a été observé pour la première fois que très récemment sur la commune (2020). Ce papillon, issu d'une hybridation naturelle vieille de 10 000 à 20 000 ans entre une espèce de plaine et une espèce des prairies alpines, est endémique du sud des Alpes.

Vanesse des parietaires

Encore commune dans les années 1970, la Vanesse des parietaires (*Polygonia egea*) a connu une régression spectaculaire. En France, elle n'est présente que dans le Sud-Est, d'où elle a disparu de plusieurs départements. Sa population a très probablement diminué de moitié en l'espace d'une trentaine d'années sans que l'on arrive à comprendre réellement pourquoi. Les populations du Mercantour sont un des derniers bastions de cette espèce. On peut encore l'observer au cœur même du village où elle utilise les murs couverts de parietaires pour y pondre ses œufs. L'enjeu est donc de taille.



© Y. BRAUD

Vanesse des parietaires



Pour les papillons dits « de nuit », mais qui sont aussi nombreux à pouvoir être observés de jour, on notera que la diversité connue sur le territoire communal est six fois plus importante que pour les papillons de jour (700 espèces) ! Parmi ceux-ci citons l'Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*), espèce d'intérêt communautaire qui peut se retrouver dans de nombreux milieux et dont les chenilles consomment des orties, des framboisiers et autres plantes herbacées, et le Grand paon de nuit (*Saturnia pyri*), le plus grand papillon d'Europe avec ses 15 cm d'envergure.

Toujours dans les pollinisateurs, on observe une belle diversité d'abeilles sauvages avec 210 espèces. La quasi-totalité de ces espèces était jusqu'alors inconnue pour la commune. Ces abeilles présentent une diversité notable de comportement. Ainsi, *Epeolus variegatus*, trouvée dans les prés autour de la Chapelle Saint-Roch, est une abeille dite coucou car elle ne récolte pas de pollen mais pond ses œufs dans le nid d'autres abeilles. D'autres espèces nidifient dans diverses cavités préexistantes comme *Megachile centuncularis*, trouvée à la Bergiu, qui découpe des morceaux de feuilles de végétaux pour confectionner les cellules larvaires et certaines pourront être des abeilles maçonnes comme *Anthidiellum strigatum* qui emploie de la résine végétale pure pour façonner ses nids (c'est une abeille résinière). Les diptères (mouches, moustiques...) sont aussi des pollinisateurs importants pour nos écosystèmes et notamment les syrphes, ces mouches « déguisées » en abeilles mais dont la rapidité et la pratique du vol stationnaire sont remarquables. La présence de certaines de ces espèces est un indicateur de milieux d'intérêts particuliers. On retrouve ainsi dans le vallon de Mollières des espèces liées aux stades forestiers matures et aux micro-habitats du bois (*Chalcosyrphus eunotus*, *Ceriana conopsoides*, *Myolepta dubia*). *Mallota cimbiciformis*, trouvée juste en aval du village, en bordure de Tinée, est quant à elle liée aux cavités présentes dans les arbres vivants.



©L. MALTHIEUX/PNM

Grand paon de nuit



©P. PIERINI/PNM

Ecaille chinée



©P.BORNAND

Ceriana conopsoides



©Y. BRAUD

Criquet des roseaux

Les sauterelles et les criquets (orthoptères) sont assez bien représentés sur la commune avec 56 espèces recensées et ce malgré une couverture forestière très importante. Nous retiendrons en particulier pour St-Sauveur la détection d'une population de Criquet des roseaux (*Mecostethus parapleurus*), dans les prairies mésophiles de Counorgio (en aval du village, rive droite de la Tinée). Cette espèce est très rare à l'échelle du Parc national du Mercantour où seulement 2 stations y sont connues actuellement.



©Y. BRAUD

Cordulegaster bidentata

Quelques odonates (libellules et demoiselles) sont présents malgré des conditions favorables (zones humides) assez peu présentes sur la commune (8 espèces sur la cinquantaine présente dans le Parc national du Mercantour) mais les milieux favorables sont très peu nombreux sur la commune. Pour ce groupe, les investigations conduites dans le cadre de l'ABC, ont permis de certifier la reproduction du Cordulégastré bidenté (*Cordulegaster bidentata*), grande libellule noire et jaune, sur cinq sites de reproduction (vallons du Riou, de Gaudissart, du Ramarinier, de Mollières et des Adousses).

Les coléoptères (scarabées, coccinelles...) comptent 191 espèces recensées (là encore, le nombre d'espèces réellement présentes est certainement plus important). Le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*) et le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) sont deux espèces d'intérêt communautaire, le second étant également protégé en France, mais cependant assez courantes dans la région. Les larves du Lucane consomment les bois morts de différents feuillus (on dit qu'elles sont saproxylophages) tandis que les œufs du Grand Capricorne sont pondus dans le bois d'arbres feuillus vivants.



©F. BRETON/PNM

Lucanus cervus



©F. GUIGO/PNM

Hélicon du Mercantour



©F. BRETON/PNM

Escargot de Nice

Enfin la connaissance des mollusques se révèle être de 35 espèces, toutes des gastéropodes (à titre d'exemple, 49 gastéropodes sont connus du Parc national du Mercantour). Différentes espèces endémiques ou en limite d'aire de répartition sont présentes ici, parmi lesquelles on peut citer la Pagoduline élancée (*Argna ferrari blanci*), qui se rencontre en milieux plutôt humides dans les bois et parmi les rochers et le Maillot de Caziot (*Chondrina megacheilos caziotana*), dans les milieux secs et ouverts sur terrains calcaires. L'Escargot de Nice (*Macularia niciensis*) fréquente les prairies, rochers, vieux murs de pierres, oliveraies, la plupart du temps sur sols calcaires, jusqu'à 2500 m d'altitude tandis que l'Hélicon du Mercantour (*Chilostoma millieri*) se localise sur des zones de chaos de gros blocs rocheux non calcaires, au-dessus de 2000 m d'altitude, où il peut se nourrir de lichens.



Afin de synthétiser l'ensemble de ces données et de comparer avec le tableau faisant l'état des lieux initial (voir page 20), voici un second tableau qui met à jour l'ensemble de la connaissance par grands groupes d'espèces.

REGNE	nb espèces	CLASSE	nb espèces	ORDRE	nb espèces
		Vers, Bactéries	5		
Faune	1590	Insectes	1358	Coléoptères	191
				Hyménoptères	152
				Lépidoptères	840
				Odonates	8
				Orthoptères	56
				Autres	111
		Arachnides	11		
		Arthropodes	6		
		Mollusques gastéropodes	35		
		Amphibiens	6		
		Reptiles	11		
Oiseaux	116				
Mammifères	39				
Poissons	3				
Flore	1224	Mousses	157		
		Fougères	21		
		Spermatophytes (plantes à graines)	1042		
		Autres	4		
Champignons et lichens	130				

TOTAL	2944
--------------	-------------



© P. PIERINI/PNM

Primevère marginée



©R. VALARCHER/PNM
Vautour fauve en vol



©M. KRAMMER/PNM
Mont Saint-Sauveur



PARTIE IV

Les enjeux de conservation et les pistes d'actions

Commune de
Saint-Sauveur-sur-Tinée





Le patrimoine biologique de Saint-Sauveur-sur-Tinée présente à la fois des spécificités très fortes avec de nombreuses espèces endémiques mais il fait aussi office de refuge pour différentes espèces rares ou menacées qui trouvent ici des conditions de vie favorables et parviennent à se maintenir. Pour cela, quelques propositions sont formulées ici afin de garantir le maintien de la qualité des milieux tels qu'ils sont aujourd'hui, voire même, dans certains cas, afin d'essayer d'améliorer des situations qui le méritent.

Omniprésente y compris jusque dans le cœur du village, la nature à Saint-Sauveur-sur-Tinée est d'une qualité remarquable et une attention particulière doit lui être accordée. Chacun peut contribuer à son échelle à améliorer la qualité des habitats naturels de la commune afin de garantir la préservation de toutes les espèces. Des plus patrimoniales au moins remarquables, elles contribuent toutes à maintenir les équilibres naturels.

Des actions individuelles

Ici, comme ailleurs, les petits gestes comptent. L'utilisation de pesticides et d'herbicides doit être proscrite car ces molécules ne sont le plus souvent pas sélectives. Elles impactent donc l'ensemble de la faune et de la flore et contribuent à la disparition d'espèces non ciblées par ces produits. Par exemple, il existe un lien très fort entre l'utilisation de « tue limace » et la disparition du hérisson dans de nombreuses communes de France. De plus, ces produits se diffusent largement dans l'environnement, notamment lors des pluies, et peuvent contaminer des populations éloignées des jardins et des zones d'utilisation.

Plus largement, laisser un coin de nature sauvage dans les parcs et les jardins est une pratique très bénéfique à la nature en général et est très facile à mettre en place. Ce que l'on considère, à tort, comme de mauvaises herbes sert de support à de nombreux insectes comme les papillons. Une fauche plus tardive des espaces enherbés est également bénéfique car elle laisse le temps aux plantes de produire leur graines et aux insectes de finir leurs cycles. Ainsi, la Pariétaire judaïque (*Parietaria judaica*), Gamba rossa ou Gamberoussette, est par exemple une espèce très commune qui pousse partout dans le village sur les murets et dans les rues et elle est pourtant le support indispensable de la Vanesse des pariétaires (*Polygonia egea*) qui est devenue un des papillons les plus rares de France et que l'on retrouve encore à St-Sauveur, même au cœur du village. Une attention toute particulière est donc à porter à cette plante qui pourrait paraître anodine !

Les déchets doivent être traités en déchetterie car abandonnés dans la nature, ils peuvent avoir un impact considérable sur la faune et la flore. Même les « déchets verts » ne doivent pas être abandonnés n'importe où. Certaines plantes ornementales dans les jardins se retrouvent hors de contrôle dans la nature (espèces invasives) et remplacent alors les espèces autochtones comme par exemple l'Arbre aux papillons (*Buddleja davidii*). Dans ce contexte, privilégier la plantation d'espèces locales déjà présentes comme l'Érable champêtre (*Acer campestre*), l'Érable sycomore (*Acer pseudoplatanus*), l'Épine vinette (*Berberis vulgaris*), l'Arbre à perruque (*Cotinus coggygria*) ou le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) apparaît prioritaire, en évitant la plantation de plantes exogènes potentiellement envahissantes qui mettent à mal les équilibres écologiques en place.



©M. KRAMMER/PNM

Coulet d'en Haut



Une prise en compte à l'échelle communale

Bien que l'échelle individuelle ait toute son importance, la conservation de la nature à l'échelle du territoire communal joue un rôle stratégique, notamment lorsqu'il s'agit de conserver la trame, le paysage et les habitats naturels qui le composent.

Les cours d'eau

Un des éléments notables qui participent à la richesse de la commune est son réseau hydrographique. Il est composé de la Tinée bien sûr, mais aussi d'une multitude d'affluents de tailles variées qui l'alimentent comme le vallon de Mollières, les cours d'eau du Riou, des Adousses ou du Romarinier. Les formations végétales rivulaires sont souvent très caractéristiques (peupliers, aulnes, saules, fougères, ...) et de nombreuses espèces faunistiques en dépendent. Différents animaux ont également pour seul habitat les bancs de sable ou de galets. Afin de garantir le bon état de ces habitats, il convient de veiller à ne pas aménager le cours d'eau avec des éléments qui viendraient modifier l'écoulement des eaux, comme des barrages, des seuils ou des points de prélèvement. En effet, ces aménagements présentent plusieurs inconvénients car ils impactent la continuité du milieu en constituant un obstacle pour certaines espèces et ils modifient également le profil du cours d'eau et les milieux attenants. L'aménagement des berges est également à proscrire lorsque c'est possible car il ne permet pas à la végétation de se réinstaller, contribue à la destruction des milieux patrimoniaux de bord de rivière et favorise l'implantation des plantes invasives.

Les milieux humides liés aux bordures de cours d'eau et aux sources sont très restreints sur la commune et se trouvent très souvent en fond de vallon, en situation encaissée. Ces secteurs sont donc aussi les lieux les plus confortables pour la réalisation de différents aménagements (pistes, sentiers, petits bâtis, ...). Dans ce cas, la prise en compte des enjeux de biodiversité revêt une importance très significative au vu de la rareté et de la richesse de ces milieux.

Par ailleurs, les petits affluents de pente permettent de maintenir des conditions plus fraîches et humides, favorables à de nombreuses espèces et notamment ici au Spélerpès de Strinati.

Les forêts

Si elles représentent 70% de la surface communale, leur diversité spécifique est importante et doit représenter un atout. Suivant les secteurs, la richesse biologique peut être très variable et est souvent reliée à la gestion pratiquée. Ainsi, les forêts présentant une diversité d'espèces végétales, de strates et d'âges importante constitueront un espace accueillant une biodiversité beaucoup plus riche, comme au niveau du vallon de Mollières où l'on retrouve les plus anciennes forêts de la commune. Une gestion appropriée et durable des peuplements permettra de favoriser la faune et la flore. L'application de certaines mesures paraît très importante pour cette réussite comme le maintien d'un sous-étage de feuillus lors des coupes, le maintien de bois mort au sol (petites branches et gros arbres), des arbres à cavités



Vallon de Mollières - L'Educh

et autres arbres remarquables, la mise en place d'un réseau d'îlots de vieillissement... Même en dehors des milieux forestiers, de nombreux châtaigniers remarquables sont présents sur la commune. Leur recensement et leur préservation pourraient être très favorables à la biodiversité communale.

Les alpages

Le maintien des pelouses alpines est la plupart du temps indissociable de l'activité pastorale, tout du moins aux altitudes où les buissons et les arbres peuvent encore se développer. Si cette pratique ancestrale permet le maintien de ces milieux, les changements de pratiques et une gestion non maîtrisée, comme une arrivée trop précoce des troupeaux ou une augmentation trop importante du cheptel, peuvent entraîner des dégâts importants sur la faune et sur la flore. Par exemple, le Tétralyre occupe le même territoire tout au long de l'année avec quelques déplacements saisonniers. Parfaitement adapté aux rigueurs de l'hiver, il est aussi très sensible aux dérangements. Lors de la saison de reproduction, un pâturage intense et précoce lui est défavorable. De même, certaines espèces de papillons seront sensibles à une trop faible présence de fleurs en période de nourrissage.

Les zones urbanisées

Le patrimoine bâti ancien est remarquable sur la commune de Saint-Sauveur-sur-Tinée, qu'il s'agisse de bâtiments dans le village ou des petits bâtis qui parsèment les pentes. Nombre de ces bâtiments sont utilisés en particulier par différentes espèces de chauves-souris et notamment le Petit Rhinolophe, ainsi que par différentes espèces d'hirondelles, qui reviennent chaque année construire leur nids en haut de façades abritées. La prise en compte de ces enjeux est importante au niveau communal notamment lors de projets de rénovation, de réfection de façades ou de toitures, de destruction de bâtiments. En conditions optimales, certaines constructions peuvent aussi être favorables au Spéléropès de Strinati comme certains canaux souterrains ou encore même certaines fontaines.

Concernant la Vanesse des parietaires, un test de gestion raisonnée pourrait être mis en place, en évitant l'arrachage systématique dans les rues du bourg de sa plante hôte, la Pariétaire judaïque. Des stations vouées à la préservation pourraient être définies et identifiées. Pour Saint-Sauveur-sur-Tinée, la problématique de l'éclairage public est également centrale.



La localisation du village directement sur les rives de la Tinée, se trouve sur un axe de déplacement important pour de nombreuses espèces nocturnes. Un éclairage trop important et non maîtrisé peut avoir des conséquences considérables.

Fonctionnalités écologiques

Afin de pouvoir réussir leur cycle de vie toutes les espèces ont besoin de se nourrir, de se reposer, de se reproduire. L'ensemble de ces actions est extrêmement dépendante des possibilités de déplacement. Si pour certains animaux ou végétaux ces déplacements se réalisent sur des distances très réduites (quelques mètres), pour d'autres elles peuvent être très importantes. Toutes les espèces ne présentent pas les mêmes exigences mais certains ensembles sont connus pour jouer un rôle très important. Ainsi, les cours d'eau et leurs rives sont des linéaires très utiles à de nombreuses espèces. Les chauves-souris par exemple les utilisent très souvent pour se déplacer et pour les nombreuses espèces lucifuges (qui fuient la lumière), l'éclairage représente un obstacle majeur qui parfois est difficilement contournable. A une autre échelle, au sein d'une forêt, les arbres que l'on dit « remarquables » (arbres souvent âgés, matures, morts ou présentant des cavités) peuvent être des réservoirs de biodiversité très importants. Ainsi, le maintien d'un réseau de ces arbres au sein de massifs forestiers revêt une importance parfois primordiale.

Ce qu'il faut retenir

Saint-Sauveur-sur-Tinée présente plusieurs grands atouts en terme de biodiversité. Même si les milieux ouverts, souvent riches en espèces, y sont devenus rares du fait de l'abandon de pratiques agricoles et pastorales, les forts gradients altitudinaux, la variété des influences climatiques, la localisation biogéographique et la préservation naturelle de part un relief très accentué participent au maintien d'une grande richesse biologique.

Le vallon de Mollières et les versants qui le dominent présentent des qualités d'accueil certaines pour de nombreuses espèces, parfois endémiques. Cependant, la biodiversité trouve partout sa place sur la commune. Les boisements, représentant 70% de la surface du territoire, présentent un potentiel très élevé qui doit être pris en compte, préservé et valorisé. Il ne faut pas non plus sous-estimer les enjeux liés aux zones urbanisées, que ce soit pour la préservation d'espèces et de leur diversité (Vanesse des parietaires, hirondelles, chauves-souris) ou pour le déplacement de nombreuses autres.

La prise en compte de ces enjeux est tout à fait compatible avec la vie économique et sociale du territoire. L'utilisation des connaissances acquises et leur approfondissement (recensement des gîtes de chauve-souris et des nids d'hirondelles, localisation des arbres remarquables par exemple), la valorisation des connaissances, leur prise en compte dans les futurs projets d'aménagement sont des pistes importantes pour la préservation d'un patrimoine à la fois remarquable et propice à l'accroissement.

Toutes les informations concernant l'Atlas de Biodiversité Communal de Saint-Sauveur-sur-Tinée sont à retrouver en ligne ; <https://bit.ly/ABC-St-Sauveur-sur-Tinee>



Parc national
du Mercantour

Parc national du Mercantour

23 rue d'Italie

CS 51316

06006 Nice Cedex 1

Tél. : 04.93.16.78.88

<http://www.mercantour-parcnational.fr/>



Mairie de Saint-Sauveur-sur-Tinée

Place de la Mairie

06420 Saint-Sauveur-sur-Tinée

Tél. : 04.93.02.00.22

<https://www.saintsauveursurtinee.fr>

Photo de couverture :

©S. ROUX/PNM *Orchis de Fuchs*

